



PROTILE NOIR®



Nos gants de protection **PROTILE NOIR®** sont non poudrés, ambidextres et à usage unique.

Ils sont destinés aux opérations nécessitant une protection accrue.

L'absence de latex évite les risques d'allergie propres au caoutchouc naturel.

Ces gants sont plus confortables et plus performants que les gants poudrés tout

en étant aussi faciles à enfiler. Ils ne laissent pas de matière susceptible d'affecter

la qualité du produit manipulé et minimisent tout risque allergène lié à la poudre. Ils répondent à la norme EN 455 relative aux dispositifs médicaux.

Applications

- Entretien et préparation de véhicules, mécanique industrielle
- Travaux de carrosserie et de peinture
- Fabrication de pièces en résines composites
- Mécanique légère de service rapide
- Domaines et industries de l'alimentaire
- Commerce de luxe

Caractéristiques techniques

- Longueur manchette normale : 240 mm minimum
- AQL/NQA : 1,5 (norme ISO 2859-1)
- Couleur noire et surface externe micro-texturée
- Bonne résistance mécanique, précision, grand confort et très bonne souplesse
- Epaisseurs : paume 0,11 mm ± 0,03 - doigt 0,13 mm ± 0,03
- Force à la rupture : 10 N
- Manchette à bord roulé : résistance accrue lors du gantage
- Elongation : 700 % minimum
- Poids : 3,8 grammes ± 0,2 (taille M)
- Durée de conservation : 3 ans (recommandée)
- EN 420 : Dextérité : Niveau 5 (performance maximum)
- EN 374 - 2 : Résistance à la pénétration (eau et air)
- EN 374 - 3 : Résistance à la perméation chimique
- Certifié « contact alimentaire »



Tailles et conditionnement

- Tailles disponibles : XS (5/6) - S (6/7) - M (7/8) - L (8/9) - XL (9/10)
- Boîte protectrice et distributrice de 100 gants - carton de 10 boîtes
- Identification immédiate de la taille et de la matière par marquage sur la boîte
- Traçabilité par numéro de lot inscrit sur chaque boîte
- Personnalisation à la demande

Normes

- EN 420 : Gants de protection - Exigences générales et méthodes d'essai
- EN 374 Partie 1 : Terminologie et exigences de performance
- EN 374 Parties 2 et 3 : Résistance à la pénétration et à la perméation des produits chimiques
- EN 455 Parties 1 et 2 : Propriétés physiques
- Directive 89/686/CEE relative aux EPI et au marquage CE et Règlement CE N° 1935/2004 Contact alimentaire

Les E.P.I d'usage unique et d'hygiène jetables comprennent des tabliers, charlottes, masques, etc.

Parmi ces EPI, seuls les gants doivent répondre à des normes, les autres équipements sont considérés comme de simples tenues de travail.

Nos gants **PROTILE NOIR®** sont exempts de tout phtalates. Afin d'éliminer la poudre, notre process de fabrication en ligne intègre un bain de chlorination doux et une polymérisation. Résultats : un gantage aisé, un effet satiné, un « grip » supérieur et une durée de vie augmentée.

Environnement

Le lavage des gants, afin d'éliminer la poudre, participe à une meilleure protection de l'environnement.

Nos gants ainsi que leurs conditionnements sont en matériaux recyclables.



PROTECFINA